

Un recueil de tous les textes sera remis ultérieurement à chaque participant. Pour ce faire chaque concurrent devra envoyer son texte format Word en pièce jointe avec illustrations séparées (s'il y en a) à : aufilesdespages78@orange.fr.

ATTENTION ! Les textes ne seront distribués au jury qu'à la réception de ce mail.

Article 5 :

Les 3 meilleurs textes de chaque catégorie seront primés par le jury. Les résultats seront proclamés **le samedi 8 juin 2024 à 17h30 au Musée d'art naïf de Vicq 15 Rue de la Mairie, 78490 Vicq.**

Les recueils seront remis également ce même jour.

Article 6 :

Du fait de leur participation au concours, les candidats seront tenus responsables de tout recours éventuel d'un tiers en ce qui concerne le contenu des textes (plagiat, respect des personnes, etc...).

Article 7 :

Les décisions du jury seront sans appel.

Les candidats, par leur participation, acceptent le présent règlement ainsi que le droit pour les organisateurs d'imprimer leurs textes, de les publier sur le site internet du réseau, de les mettre à la disposition des lecteurs des médiathèques ainsi que de leur utilisation dans des animations, lecture à haute voix par exemple, et ceci sans aucune perception de droit.

----- ✂ -----

Autorisation parentale

Je soussigné(e), _____,
autorise mon enfant _____,
né(e) le _____ à participer au jeu d'écriture
« Au fil des mots » 2024.

12^e jeu d'écriture

Au Fil Des Mots 2024

Avec au moins 5
des mots suivants :

**Alouette
Amulette
Bicyclette
Brouette
Chouquette
Couette
Courgette
Devinette
Estafette
Pirouette**

Pour les moins de 20 ans



AU FIL
DES PAGES 78

**DATE LIMITE DES ENVOIS
30 mars 2024**

**REMISE DES PRIX
samedi 8 juin 2024, 17h30
au Musée d'Art Naïf, à Vicq**

Règlement sur le site
www.aufilesdespages78.fr
Renseignements : 01 34 89 27 27

Règlement

Réseau de médiathèques Au Fil des Pages 78

12^{ème} jeu d'écriture Au fil des mots 2024

Enfants et jeunes de moins de 20 ans

Règlement

Article 1 :

Le réseau Au Fil des Pages 78 organise son 12ème jeu d'écriture pour les enfants et les jeunes de moins de 20 ans.

Pour tout renseignement, appelez le 01 34 89 27 27.

Les textes sont à déposer sous enveloppe portant la mention « jeu d'écriture Au fil des mots » dans l'une des médiathèques ou mairies du réseau **au plus tard le samedi 1 avril**.

Médiathèque - mairie, route de Chevreuse 78490 **Bazoches-sur-Guyonne** - 01 34 86 11 53

Médiathèque - Bibliothèque, rue du château trompette 78950 **Gambais** - 01 34 87 08 94

Mairie - 1 Chemin de la masse 78490 **Grosrouvre** - 01 34 86 06 12

Médiathèque - 1, rue Sainte Anne 78760 **Jouars-Pontchartrain** - 01 34 89 27 27

Mairie - 17, rue du pavé 78490 **Le Tremblay-sur-Mauldre**

Médiathèque - 6, Grande rue 78490 **Les Mesnuls**

Médiathèque - François Quesnay 1, sente de l'Abbaye 78490 **Méré** - 01 34 86 76 95

Médiathèque - 3, place Nickenich 78490 **Montfort l'Amaury** - 01 34 86 23 62

Mairie - 2, place aux herbes 78640 **Neauphle-le-Château**

Bibliothèque - 7, rue aux moutons 78640 **Neauphle-le-Vieux**

Médiathèque - Chemin de la butte 78640 **Saint-Germain de la Grange** - 01 72 87 55 97

Médiathèque - 4, rue du long des bois 78690 **Saint-Rémy-l'Honoré** - 01 34 87 90 43

Bibliothèque -- **Musée d'art naïf** 15 rue de la mairie - 78490 **Vicq**

Médiathèque - 5, cour de la ferme 78640 **Villiers-Saint-Frédéric** - 01 34 89 88 46

Ou par courrier :

Médiathèque de Jouars-Pontchartrain rue Sainte Anne, 78760 Jouars-Pontchartrain

Article 2 :

La participation à ce concours est gratuite. Les participants présenteront autant de textes qu'ils le souhaitent.

Les textes pourront être au choix : poésie, texte de fiction, bande dessinée, texte illustré, article de journal, correspondance, etc.

La participation n'est pas autorisée aux enfants des membres du jury.

Thème libre, mais le texte doit contenir au minimum 5 des mots suivants :

alouette, amulette, bicyclette, brouette, chouquette, couette, courgette, devinette, pirouette, estafette.

Les mots peuvent être conjugués ou accordés, mais les mots de la même famille sont proscrits.

Seules les illustrations originales seront retenues par le jury. Elles devront être envoyées en pièce jointe séparées du texte.

Plusieurs catégories sont ouvertes : 3 à 6 ans, 6 à 9 ans, 9 à 11 ans, 11 à 15 ans et 15 à 20 ans.

Article 3 :

Parrainage : les participants le souhaitant peuvent être conseillés par un adulte, écrivain local. Pour ce faire, prendre contact avec l'une des médiathèques du réseau. Les rencontres auront lieu dans les médiathèques.

Article 4 :

Les textes inédits seront dactylographiés en **Times new roman** taille **12**, interligne **1.5**, n'excéderont pas **8** pages **numérotées** et **non agrafées** et devront **impérativement** comporter un **titre**.

Une marge de 3 à 4 centimètres sera appréciée du jury.

Les mots intégrés devront apparaître en gras.

Les textes seront envoyés en **1 exemplaire anonyme** qui ne devra contenir aucun élément pouvant permettre d'identifier son auteur. Cet exemplaire sera accompagné d'une **enveloppe cachetée** contenant :

- pour les **individuels** : nom, prénom, date de naissance, adresse, mail, téléphone, catégorie de participation et **titre du texte**, ainsi que l'autorisation ci-dessous complétée et signée pour les mineurs.

- pour les **collectivités** : école et classe ou nom de la collectivité, coordonnées de l'établissement et du responsable de la collectivité, **titre du texte**, catégorie de participation, ainsi que l'autorisation des parents de **chaque jeune** et le nombre de participants.